



COMITE DE SPELEOLOGIE REGIONAL

MIDI-PYRENEES

7, Rue André Citroën - 31130 BALMA
Tél./Fax : 05 61 11 71 60 Email : comite.speleo.midipy@free.fr
Site internet : <http://comite.speleo.midipy.free.fr>

LICENCES 2007 : LES NOUVEAUTES

NOUVEAUTES LICENCES ET ASSURANCES

À Première licence à ½ tarif pour une inscription grâce aux J.N.S.C :

Les personnes ayant participé aux **Journées Nationales de la Spéléologie et de la descente de Canyon 2006 et qui** se fédèrent (pour la première fois) avant le **31-12-2006** bénéficient **d'une licence à ½ tarif.**

Le club doit joindre le coupon de participation aux JNSC ou un justificatif de l'organisateur.

À Licences jeunes jusqu'à 26 ans.

Toute personne de moins de 26 ans le jour de son inscription bénéficie de la licence au tarif jeunes.

À Licence et assurance à ½ tarif pour tout nouveau licencié après le 1^{er} juin 2007 :

Les nouveaux adhérents qui désiraient se fédérer après **1^{er} juin 2007** bénéficient d'une licence à ½ tarifs.

De même ils bénéficient de l'assurance (option 1, 2 ou 3) à ½ tarif.

À Assurance Dirigeant :

L'assurance dirigeant s'adresse aux **responsables** (président, secrétaire et trésorier de club, CDS ou CSR) qui ne pratiquent plus ou qui sont assurés ailleurs pour la pratique de l'activité. Elle permet au club d'utiliser les coupons d'initiation. Le montant des garanties est celui de l'**option 1.**

EN 2007 PLUS D'ÉTIQUETTES FEDERALES

Le Comité de Spéléologie Régional Midi-Pyrénées a décidé de ne plus envoyer systématiquement les traditionnelles étiquettes autocollantes.

En effet, il apparaît que ces étiquettes n'ont aucune utilité tout en demandant beaucoup de travail au siège du C.S.R.

Tout licencié est **effectivement membre de la FFS et assuré dès l'encaissement du paiement par son club.**

Le numéro F.F.S. est **attribué définitivement à chaque adhérent**, seuls les nouveaux licenciés ou les personnes qui changent de club obtiennent un nouveau numéro d'adhérent.

Seuls les nouveaux membres ou ceux qui changent de club recevront donc l'étiquette portant leur numéro d'adhérent.

La liste des licenciés des clubs au titre de l'année 2006, avec le numéro fédéral de chacun peut vous être adressée sur simple demande au siège du CSR.

Mise à jour : 04-11-2006